



OLIVIER JACQUIN

AVEC VOUS POUR NOS COMMUNES



## BILAN DE DEUX ANS D' ACTIONS 2017-2019



### ► Mesdames, Messieurs les élus Cher·es collègues

Comme je m'y étais engagé en 2017, je suis sénateur à plein temps et me consacre totalement à l'exercice de ce seul mandat. Je réponds autant que faire se peut à vos sollicitations, sur l'ensemble de nos 591 communes, et m'en nourris pour être efficace au Sénat dans la fabrique de la Loi. Je fais en sorte de bien vous y représenter, en conformité avec les engagements et les valeurs que nous portons, et ainsi contribuer à relever le grand défi de notre époque : concilier « fin du monde » et « fin du mois », pour que la France réussisse.

C'est d'ailleurs le message qui nous a été adressé par le mouvement des « gilets jaunes », révolte populaire des « oubliés et des invisibles de la République ». Cette mobilisation a eu au moins deux mérites : elle a contribué à faire émerger des solutions nouvelles associant défi climatique et défi social. Ces deux questions sont les deux défis de la « social-écologie » que je représente et dont je fais une priorité. En ce sens, j'ai trouvé remarquables et je fais miennes les 66 propositions du « Pacte pour le pouvoir de vivre » élaboré par 19 associations et organisations.

Elle a également permis de rappeler que la commune était la première porte d'entrée de notre démocratie et non une strate inutile et coûteuse. Nous vérifierons, avec la loi Engagement et Proximité, si la volonté du Président de la République de mieux considérer les élus et les corps constitués est réelle. Mon travail sur la collecte de vos « paroles d'élus » va précisément dans ce sens et démontre la force de votre engagement pour l'intérêt général et pour chacun de nos concitoyens

Ensemble, sur nos territoires meurthe-et-mosellans, nous portons une partie de la solution face aux nombreux défis de notre époque. Soyons unis et fraternels. Vous savez que vous pouvez compter sur moi.

*Avec Vous, pour nos Communes*

OLIVIER JACQUIN

## NOS ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

Le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales (Art 24.4 de la Constitution). Je réponds autant que possible aux sollicitations et regrette de ne pas avoir le don d'ubiquité : plus de 30 000km parcourus sur nos routes en 2018, 470 déplacements en 2 ans à travers notre département, soit 153 communes visitées !



Hommage à Emile Reymond en 2018 à Flirey



Pont de Pierre la Treiche avec Xavier Colin, maire



Lesménils, plantation avec les enfants d'un séquoia, arbre pour la paix et les siècles à venir.



### ACTION CŒUR DE VILLE

Trois communes de Meurthe-et-Moselle font partie de ce dispositif : Longwy, Lunéville et Toul. Le 31 décembre 2018, j'ai obtenu un rendez-vous au Sénat avec la Ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, pour lui exposer le dossier de Pont-à-Mousson qui n'avait pas été retenu lors de l'appel à projet « Action cœur de ville », en présence de la 1<sup>ère</sup> adjointe et du DGS de la commune ; en parfaite cohérence avec mon plein soutien à la proposition de loi sur la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, votée à l'unanimité du Sénat le 14 juin 2018.

### ÉMILE REYMOND (1865-1914)

Seul sénateur mort au combat lors de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, cet élu de la Loire, pionnier de l'aviation, est tombé à quelques centaines de mètres de ma ferme. Oublié des commémorations du centenaire, j'ai organisé le 22 octobre 2018 à Flirey une cérémonie le jour anniversaire de sa mort. J'ai ensuite obtenu, lors d'un hommage rendu dans l'hémicycle du Sénat, l'engagement du Président Larcher de poser une stèle en Meurthe-et-Moselle, le 21 octobre 2019.

### ÉCOLES

Chaque année, je suis en contact avec l'Inspection Académique pour requestionner certaines décisions pour nos écoles. Je me suis par ailleurs opposé à la loi Blanquer, qui inscrit notre système éducatif dans une vision comptable, bien loin des valeurs d'inclusion et d'égalité des chances qui devraient y prévaloir.

### PONT DE PIERRE-LA-TREICHE

Construit par VNF pour franchir la Moselle canalisée, il a été transféré à la commune qui n'a pas les moyens de l'entretenir. Saisi par son maire, Xavier Colin, j'ai repris le flambeau d'un dossier porté avant moi avec efficacité par la sénatrice Évelyne Didier. Après un long combat, elle a obtenu, par une loi en 2014, que l'État assume tous ces ouvrages d'art indûment transférés aux communes. Des conventions doivent être établies au cas par cas. La procédure sera longue cependant, car VNF estime ne pas avoir les moyens de cette charge. Nous ne lâcherons pas.

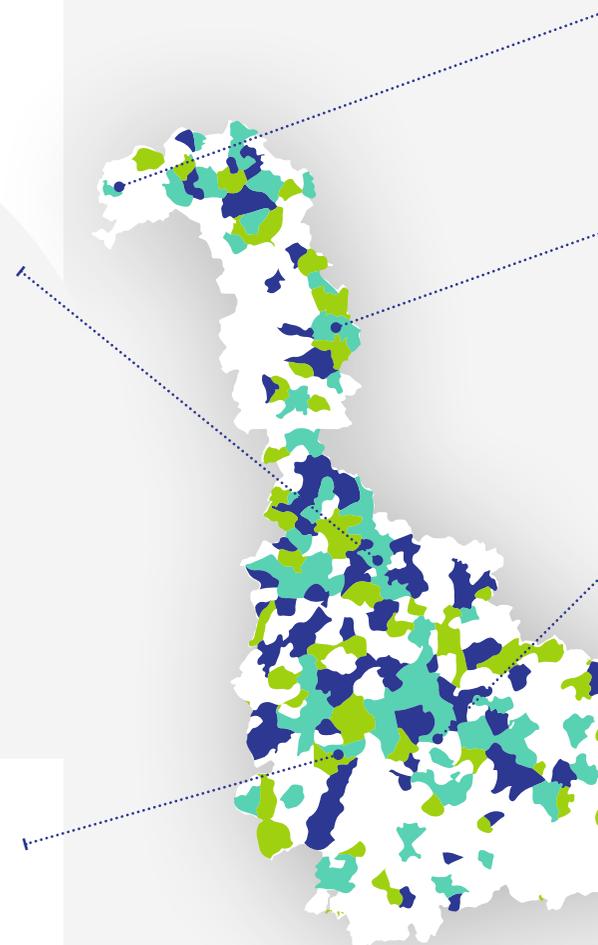
### LOUP

Je suis favorable à la préservation de la biodiversité et à la réintroduction du loup, mais les éleveurs doivent pouvoir se protéger et se défendre. Le loup qui sévit dans le Toulais n'est pas ordinaire et commet des dégâts disproportionnés. J'ai écrit au « préfet référent loup » pour soutenir une autorisation de tir.

### VINS DU TOULOIS

J'ai introduit à la table du Sénat notre excellente AOC Côtes de Toul, fierté de notre terroir.

## NOS COMMUNES



- Déplacements pour une cérémonie
- Déplacements dans le cadre de mon travail parlementaire
- Autres actions avec les élus

## PESTE PORCINE

Ce dossier très délicat menace toute la filière porcine française et a particulièrement affecté les activités forestières du Pays-Haut en 2018. La mise en place d'une zone blanche entre la France et la Belgique a permis jusqu'ici de contenir le virus. Malgré tout, il continue de sévir chez notre voisin, la vigilance est donc de mise.

*Mes actions pour le Nord Lorrain sont détaillées page 10*

## COMMUNES NOUVELLES

Je me bats au Sénat pour garantir leur montant de dotation de solidarité rurale. Le dispositif actuel a dissuadé la fusion de quatre communes de notre département.

## CASERNE FARON A VANDŒUVRE

C'est là qu'en Meurthe-et-Moselle, la France a choisi « d'accueillir » les demandeurs d'asile dans des conditions indignes. Le Préfet avait promis de mettre fin à cette situation : il n'en est toujours rien. Notre pays doit se doter de dispositifs qui garantissent la dignité des personnes et évitent la concentration de familles et la ghettoïsation. En Lorraine, la plupart des familles ont été déplacées pendant les deux guerres mondiales. N'oublions pas ! L'accueil des demandeurs d'asile est une question de dignité et de pure humanité que je défendrai sans relâche ni « angélisme ». Je me suis vigoureusement opposé au projet de loi Asile-immigration du gouvernement en juin 2018. L'Histoire nous jugera...

## RN4

Les travaux de Gogney à Saint-Georges, ce chaînon manquant de la mise à quatre voies, ne sont toujours pas programmés. J'interviens pour qu'ils se réalisent impérativement dans la prochaine contractualisation Etat-Région.

*Mes actions pour nos transports sont détaillées pages 4 à 7*

## « LE BLUES DES MAIRES »

À ma demande, mon collègue sénateur des Landes, Eric Kerrouche, professeur à Sciences Po et chercheur au CNRS, est venu à Laxou le 4 juin 2019 présenter son enquête et son livre à l'Association des Maires. Ce fut un excellent temps de réflexion et d'échange qui nous permettra de faire de nombreuses propositions pour une vraie reconnaissance de la fonction d'élu dans le cadre du texte de loi « Engagement dans la vie locale et proximité de l'action publique » en octobre 2019.

## BACCARAT - MUSÉE DU FLACON À PARFUM

Avec ma collègue Catherine Dumas, présidente du groupe d'étude des métiers d'art, j'ai découvert l'impressionnante collection de flacons à parfum que possède George Stam, le collectionneur donateur. Je soutiens avec enthousiasme le projet qui vise à centraliser l'ensemble des pièces dans un espace ouvert au public, témoignant du rayonnement culturel et artistique de la Meurthe-et-Moselle mais aussi de la mise en avant de techniques ancestrales.



## COMMUNES FLEURIES

En partenariat avec le CAUE 54, j'ai invité au Sénat des lauréats de notre beau concours. La visite guidée du jardin du Luxembourg, le 13 juin 2019, a connu un tel succès que j'ai proposé qu'avec mes collègues sénateurs du département nous recevions chaque année une délégation de ces élus qui œuvrent pour le « beau » et méritent d'être récompensés et soutenus pour cet engagement citoyen.



### ▶ AUTRES ACTIONS POUR NOS COMMUNES :

> **CONTRE LA BAISSÉ DES MOYENS DES AGENCES DE L'EAU** qui financent les communes. Pour revoir le calendrier du transfert de compétences aux intercommunalités.

> **SOUTIEN AUX PROJETS DE NOUVELLES CASERNES DE GENDARMERIE À THIAUCOURT ET VÉZELISE.** Le Ministère de l'Intérieur a autorisé les reconstructions, mais les conditions de financement restent très défavorables aux petites casernes rurales.

> **DETR** : Je suis membre de cette commission importante pour nos territoires ruraux depuis plus de dix ans. N'hésitez pas à me faire part de vos dossiers.

# TRANSPORTS & MOBILITÉS

## FERROVIAIRE ET INFRASTRUCTURES

*Je suis membre de la commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable (ATDD). Je travaille donc particulièrement les textes de loi portant sur les sujets suivants : environnement, biodiversité, transition énergétique, déchets, transports-mobilités... C'est sur cette dernière thématique que je suis en responsabilité au sein du groupe socialiste et républicain auquel j'appartiens. J'ai donc été très actif sur la réforme ferroviaire en 2018 et sur la loi d'orientation des mobilités (LOM) en 2019. Nos propositions, encore valables aujourd'hui, visent à plus de justice sociale, fiscale et territoriale tout en tenant compte de la crise climatique. Cela passe notamment par l'instauration du principe du pollueur-payeur.*



  
TER GRAND EST

### ▶ METZ-LUXEMBOURG

J'ai interrogé la Ministre des Transports le 14 mai 2019 pour obtenir une dérogation du Luxembourg dès le 1<sup>er</sup> semestre 2020, car les TER non équipés d'un nouveau dispositif de sécurité et de régulation ne pourront plus arriver à Luxembourg-Ville. Des milliers de travailleurs transfrontaliers risquent de payer les conséquences de décisions politiques qui ont trop tardé. Le conseil régional doit agir vite sur ce dossier, en lien avec l'État, la SNCF et le gouvernement luxembourgeois.

### ▶ TER

Le service TER dans le Grand Est pourrait être amélioré sur plusieurs points. J'ai saisi le conseil régional sur de nombreux sujets : la limitation de l'accessibilité pour les personnes handicapées en gare de Blainville, la fermeture brutale de guichets de gare dont celui de Pagny-sur-Moselle, la gare de Mirecourt murée, la nouvelle tarification, la taxation des billets pris à bord des trains, la durée des correspondances TER-TGV..



## GARE DE VANDIÈRES

Elle se fera... un jour, après toutes ces tergiversations et hésitations depuis les années 2000. C'est le sens de l'Histoire de relier la grande vitesse à la petite, dans une logique « intermodale ». Ainsi, toute la Lorraine sera mieux desservie. Le problème dans une gare, c'est à la fois de s'y rendre mais aussi d'en repartir. Imaginez que vous arriviez dans une gare TGV au milieu des champs depuis l'autre bout de la France, sans voiture et la navette par bus complète ?

### ▶ SUPPRESSIONS DE LIGNES

TGV Nancy-Lyon : je reste vigilant sur la desserte Sud-Est en TGV, supprimée à l'été 2018 au prétexte de travaux en gare de Lyon Part-Dieu. La réalité c'est que Nancy ne fait pas partie des grands corridors européens décidés en 1998. Nous devons avoir une desserte de qualité au Sud pour éviter que Nancy ne devienne un cul de sac ferroviaire !

### ▶ INTERCITÉS PARIS-STRASBOURG

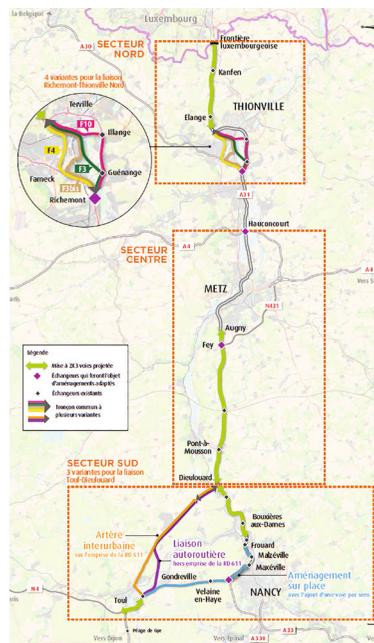
Je me suis indigné de la suppression brutale, le 19 mai 2019, de cette ligne qui desservait le week-end la gare de Lunéville. Le remplacement par un TER de la Région ne sera effectif qu'en début d'année 2020. Restons collectivement mobilisés pour le maintien et le développement du ferroviaire en Lorraine, contre la logique de rentabilité immédiate de SNCF Mobilités au détriment d'un véritable aménagement du territoire.



## ▶ NE PRIVATISONS PAS LES AÉROPORTS DE PARIS !

L'une des principales mesures de la loi PACTE, votée début 2019, est la privatisation des aéroports de Paris. Pendant des semaines, j'ai dénoncé et argumenté contre les incohérences économiques, environnementales et d'aménagement du territoire de cette décision, tout en préconisant une position alternative dans une logique de maîtrise publique des services publics, notamment en associant les collectivités territoriales et en premier lieu celles d'Ile-de-France. Avec 247 collègues députés et sénateurs, de gauche comme de droite, nous avons déposé une proposition de loi référendaire visant à affirmer le caractère de « service public d'intérêt national » de ces aéroports. Pour la première fois en France, un référendum d'initiative partagée est engagé. Nous en appelons à présent à la mobilisation des élus et des citoyens pour préserver notre patrimoine public. Objectif : collecter plus de 4,7 millions de signatures de citoyens dans les mairies volontaires ou sur le site internet dédié : [referendum.interieur.gouv.fr](http://referendum.interieur.gouv.fr) Signez et faites signer !

## A31 : LE SILLON LORRAIN SATURÉ !



Notre autoroute est l'une des plus chargées de France et elle est prioritaire pour être aménagée. Si la concertation qui s'est achevée en janvier 2019 a permis de trouver un tracé au nord de Thionville, la décision pour le secteur de Nancy est encore différée ! Sur la partie nord, nous avons eu la confirmation que l'autoroute sera concédée entre Thionville et Luxembourg ! De Metz à Bouxières-aux-Dames, l'élargissement à 2x2 voies sera financé par l'État... mais aucun calendrier de réalisation n'a été annoncé. Autour de Nancy : report de décision après 2020 et nouvelle concertation avec la Région. En février 2018, nous avons trouvé un accord unanime pour favoriser l'aménagement sur place de l'A31. Mais certains signataires ont changé d'avis et l'État en a profité pour différer sa décision. Encore le poids des divisions locales alors qu'il y a plus qu'urgence ! Une victoire sur ce secteur cependant : la Ministre des Transports a validé la construction de murs antibruit à Champigneulle et Maxéville. Quant au barreau Toul-Dieulouard, il ne se fera pas. J'ai salué l'abandon de cette solution inacceptable du point de vue environnemental et économique.

## ▶ POUR UNE ECOTAXE LORRAINE

J'ai profité de l'examen du projet de loi sur l'Alsace pour demander, avec mon collègue Jean-Marc Todeschini, la mise en place d'une écotaxe poids-lourd sur l'A31, sur le modèle de ce qui va être fait sur l'A35 en Alsace. Objectif : éviter le report du trafic alsacien sur le Sillon Lorrain déjà saturé. Nous l'avons obtenu au Sénat avant que la majorité LREM à l'Assemblée ne le retire du texte.



# TRANSPORTS & MOBILITÉS

## TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Je considère mon activité parlementaire d'abord comme porteuse d'idées et comme relai d'expériences locales réussies. La concrétisation de ce travail d'écoute et d'échanges au Sénat se fait sous la forme d'amendements, plus de 1 000 depuis deux ans. Et ce travail juridique a été tout particulier sur les deux projets de loi sur lesquels j'étais en responsabilité pour mon groupe :

### RÉFORME FERROVIAIRE



### LOI DES MOBILITÉS



## RÉUNIONS MOBILITÉS 54

Parce que la loi des mobilités, dont la 2<sup>ème</sup> lecture se déroulera à l'automne au Parlement, aura des impacts directs et concrets sur nos collectivités – et tout particulièrement sur les intercommunalités – j'ai organisé un cycle de réunions dans le département au mois de juin pour vous présenter cette loi et échanger avec vous sur vos attentes, vos craintes et vos ambitions en matière de transports et de mobilités. C'est comme cela que je conçois mon mandat, peu de grandes messes où tous les sujets sont abordés, mais des temps privilégiés pour se rencontrer et réfléchir sur des questions précises.

**SÉNAT** Vers une tarification à l'usage des mobilités ?  
Débat organisé par la Délégation à la prospective du Sénat  
Mercredi 12 décembre 2018 à partir de 14 h 30 Salle Clemenceau



## GRATUITÉ DES TRANSPORTS COLLECTIFS

Je suis vice-président de la mission d'information « Gratuité des transports collectifs : fausse bonne idée ou révolution écologique et sociale des mobilités ? », dont le rapport « Transports collectifs : la gratuité à quel prix ? » a été adopté le 25 septembre 2019. S'il s'agit d'une question qui se pose en ville, là où il y a des transports en commun, elle n'en est pas moins très intéressante sur le rapport de l'usager au service public, thème auquel nous sommes confrontés au quotidien en tant qu'élus. Le sujet n'est pas inconnu chez nous : la communauté de communes Moselle-et-Madon met en place un service gratuit de transports en commun depuis 2007. De son côté, Michel Dinet avait rétabli la gratuité du transport scolaire en Meurthe-et-Moselle en 1998.

## RAPPORT NOUVELLES MOBILITÉS

Au Sénat, je suis membre de la délégation sénatoriale à la prospective. Son but : réfléchir aux transformations de la société et de l'économie, en élaborant des scénarios d'évolution. J'ai notamment co-rédigé le rapport « Mettre les nouvelles mobilités au service de tous les territoires » après avoir organisé deux colloques au Sénat et participé à plus de 70 auditions.



Baccarat



Jarny



Longwy



Nancy



Toul



Vandières

## L'ASCENSEUR, première mobilité du quotidien

Née en banlieue parisienne, l'association « Plus sans ascenseurs » a pour objectif la création d'une clause sociale dans les marchés publics, afin de se prémunir des pannes à répétition qui empoisonnent la vie, voire assignent à résidence nombre d'habitants. Fouad Ben Ahmed, son fondateur lutte pour le désenclavement des plus fragiles. J'ai tout de suite fait le parallèle entre la personne handicapée bloquée chez elle ou l'assistant-e maternel-le qui perd son agrément parce qu'ils habitent en haut d'une tour dont l'ascenseur est en panne, avec l'isolement que nous connaissons parfois en milieu rural : la personne âgée ne pouvant plus conduire et sans famille sur place ou le jeune sans permis qui ne trouve pas d'emploi. Comme le dit Fouad : « Quand nous aurons réparé les ascenseurs, nous aurons certainement aussi réparé l'ascenseur social ». De la même manière, quand nous aurons désenclavé les territoires les plus fragiles, nous aurons réparé la fracture territoriale et sociale. C'est dans cet esprit que j'ai proposé un amendement à la loi LOM visant à reconnaître la mobilité verticale comme une mobilité à part entière. Je continue à travailler avec le collectif pour voir dans quelle mesure nous pouvons, à nos échelles respectives, participer à la réparation durable de l'ascenseur social !



Avec l'ensemble du collectif au Pré-Saint-Gervais (93) le 20 février 2019.

## UBÉRISATION



L'ubérisation se définit comme la déstabilisation et la transformation du modèle économique classique par l'arrivée de nouveaux acteurs tirant profit des technologies du numérique. La création de plateformes numériques leur permet alors la mise en relation des clients et fournisseurs à très bas coût. La question des « travailleurs des plateformes » est cruciale. Elle était au cœur de l'article 20 de la loi des mobilités, que j'ai combattu avec force. Les députés n'ont pas suivi le Sénat et introduit un « cheval de Troie » envers le droit du travail : qui peut croire que les entreprises du numérique seront empêchées d'exploiter les jeunes travailleurs par une charte de bonne conduite ? Et surtout, pourquoi inventer des emplois sous-payés dans des domaines où il n'y a pas la menace de délocalisation ? L'ubérisation de certains métiers vient percuter les fondements de notre système de solidarité et notre droit du travail. Après être intervenu dans un colloque de la Fondation Jean-Jaurès, puis en avoir co-organisé un au Sénat avec deux collègues sénatrices, nous avons publié une tribune dans Les Échos. Enfin, le douze septembre 2019, j'ai accompagné un jeune livreur à vélo de notre région au Ministère du Travail (voir photo) après qu'il se soit mis en grève. Nous allons poursuivre ce travail complexe mais passionnant tout au long des prochains mois.



# ÉCONOMIE, INDUSTRIES & EMPLOI

## BASSIN SALIFÈRE

- > Mobilisation quant aux difficultés des communes minières en matière d'urbanisme liées à l'exploitation de leur sous-sol.
- > Soutien aux projets de transition énergétique des entreprises Novacarb (devenu Sequens) et Solvay.
- > Travail sur la répartition de la redevance communale minière : les communes où habitent au moins 10 mineurs perçoivent une part substantielle de redevance. Ce critère très ancien conduit à ce que de moins en moins de communes ne la perçoivent. En décembre 2018, lors de l'examen du budget 2019, mon amendement proposant une répartition différente a été adopté au Sénat. S'il a par la suite été supprimé par l'Assemblée, il a obtenu le soutien du Ministre lors du débat. C'est la reconnaissance claire que nous devons trouver une répartition plus juste. Le travail se poursuit avec l'ACOM et l'association des communes salifères du sud nancéien et j'ai proposé aux parlementaires de Meurthe-et-Moselle que nous agissions de concert.



Avec Yannick Fagot-Revurat, maire de Haraucourt, René Bourgeois, Maire de Varangéville, son adjoint, Guy Zaffagni, et Jean-Pierre Kucheida, Président de l'ACOM.



## SAINT-GOBAIN

Pour ce site industriel majeur, je suis et reste vigilant. Nous travaillons unis avec l'ensemble des parlementaires, autour des deux députés directement concernés, Dominique Potier et Caroline Fiat, et les conseils départemental et régional. Nous avons été reçus à plusieurs reprises par Bruno Le Maire au Ministère de l'Économie et j'ai posé une question au gouvernement le 11 avril dans l'hémicycle. En plus de cette action continue autour de Saint Gobain PAM, la question de la diversification du tissu économique autour de Pont-à-Mousson doit être prise à bras-le-corps, comme ont su le faire le bassin de Pompey et le Toulois.

## ♡ ACTIONS SANTÉ

- > **LA CRISE DES URGENCES ET LA REVALORISATION DES PROFESSIONS DE L'AIDE À DOMICILE NÉCESSITENT DE VÉRITABLES RÉPONSES.**
- > **JE ME MOBILISE SUR L'ÉPINEUX DOSSIER DE LA RESTRUCTURATION IMMOBILIÈRE DU CHRU DE BRABOIS.**
- > **SOUTIEN À L'INRS À VANDŒUVRE**, bel organisme paritaire qui œuvre pour la prévention et la sécurité au travail.
- > **HANDICAP** : mon courrier à Sophie Cluzel l'a fait venir à Nancy en septembre 2018 sur la question des départs contraints de personnes handicapées vers la Belgique faute d'accueil adapté en France. Une expérimentation est en cours avec l'OHS Lorraine et l'AEIM54.
- > **J'AI VOTÉ CONTRE LA LOI SANTÉ** qui ne portait aucune ambition en matière de politique de santé publique et ne proposait qu'une transformation brutale du système de soins. Je suis notamment intervenu sur la question des déserts médicaux.

## ♡ AUTRES ACTIONS

- > **DÉFENSE DES MISSIONS LOCALES** contre leur fusion avec Pôle Emploi.
- > **COMBAT GAGNÉ POUR L'AUTORISATION D'UN CHANTIER ÉOLIEN** porté par la communauté de communes Cœur du Pays-Haut.
- > **MOBILISATION FACE À LA SITUATION FINANCIÈRE DE VNF** et au risque de « dénavigation » du canal des Vosges (de Neuves Maisons à Epinal).
- > **RENCONTRES AVEC LES MAIRES DE GORCY ET DE VILLERS-LA-MONTAGNE** au sujet des entreprises SKTB et FVM.
- > **SOUTIEN AUX SALARIÉS DE SOLOCAL PAGES JAUNES.**

# AGRICULTURE

## UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ POUR TOUS

La loi EGALIM est la grande loi sur l'agriculture du quinquennat. Si je suis favorable à l'interdiction de la revente à perte, je me suis opposé à ce texte qui ne répond pas aux enjeux agricoles ! Finissons-en avec « l'agri-bashing » ! Un calendrier raisonnable et un accompagnement des agriculteurs sont indispensables pour se passer de pesticides ! En tant qu'agriculteur, je sais ce que coûte la transition vers ce modèle.



Au comice agricole de Moyen le 16 juin 2019

### ► PROTECTION DES VICTIMES DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La proposition de loi de ma collègue sénatrice Nicole Bonnefoy visant à reconnaître et indemniser ces personnes a été adoptée à l'unanimité du Sénat. Pour l'occasion, j'ai invité Dominique Marchal, 1<sup>er</sup> agriculteur français exploitant à Serres à avoir obtenu la reconnaissance de maladie professionnelle. À deux reprises, la majorité LREM à l'Assemblée Nationale a rejeté cette disposition laissant dans le flou juridique des agriculteurs qui sont contraints à une exposition forte et répétée à ces produits.



Au salon de l'agriculture 2019

### ► MÉTHANISATION

Oui à une valorisation des effluents d'élevage et au gaz injecté dans le réseau. Non aux bulles spéculatives payées par l'argent de tous qui dévorent des cultures et viennent mettre en tension l'activité d'élevage par l'augmentation des coûts alimentaires. Ce secteur doit être régulé, comme le propose la charte de l'association des agriculteurs méthaniseurs de France (AAMF).



Rencontre avec Francis Claudepierre et Philippe Collin, président et vice-président de l'AAMF, le 24 mai 2019

### ► CETA-MERCOSUR

Je voterai contre ces deux accords commerciaux internationaux. Oui aux accords de « juste échange », qui préservent l'environnement et les productions locales. Non aux accords de « libre-échange » avec distorsions de concurrence dans lesquels sont sacrifiés des secteurs économiques entiers.

## JE SOUTIENS

> **LA TRANSPARENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE** pour lutter contre les fraudes et tromperies envers les consommateurs. Le Sénat a voté à l'unanimité la proposition de loi socialiste relative aux mentions et signes de qualité et d'origine de nos fromages, vins et miels français, en avril 2019.

> **LA REVALORISATION DES RETRAITES AGRICOLES** votée par deux fois à l'unanimité au Sénat, les portant à un minimum de 85 % du SMIC. Nous attendons toujours que la majorité LREM à l'Assemblée nous suive.

> **LE POINT DE VUE DU DÉPUTÉ DOMINIQUE POTIER ET SES 14 PROPOSITIONS** visant à « Protéger et partager le foncier agricole : un bien hors du commun ». Le foncier agricole est le grand oublié de la loi EGALIM.

> **À MATIGNON ET AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, JE SUIS INTERVENU SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'EXPORTATION DE CHÊNES**, qui vide nos scieries. Pour nos forêts, il est temps de redonner de vrais moyens au service public de l'ONF !



Délégation sénatoriale transpartisane à Matignon le 15 février 2018

## LUXEMBOURG, POUR UN JUSTE ÉCHANGE

J'ai fait du « Nord Lorrain » l'un de mes dossiers prioritaires. Nous avons la chance d'être voisin du petit mais puissant Luxembourg (1<sup>er</sup> PIB/habitant au monde), mais le système fiscal luxembourgeois vise à créer des distorsions de concurrence et à en tirer profit. Nos entreprises s'y sont largement installées pour en bénéficier. Si les travailleurs frontaliers subissent la congestion des axes d'échanges, les collectivités locales, elles, portent la charge des services publics dont ces travailleurs bénéficient chaque jour (transport, école, santé), et ce sans contrepartie : leur impôt sur le revenu abonde le trésor luxembourgeois. Je ne cesse de dénoncer cet échange déséquilibré et injuste. À terme, il portera autant préjudice au Nord Lorrain qu'au Grand-Duché.

L'idée d'une zone franche fiscale a été abandonnée à l'automne 2017 contre la promesse d'une visite ministérielle qui devait avoir lieu au premier trimestre 2018 et qui ne s'est jamais tenue ! C'est pourquoi, chaque année, lors des débats budgétaires, je dépose et continuerai de déposer un amendement pour la création de cette zone franche qui est une promesse faite par le gouvernement à notre territoire.

Heureusement, d'autres dossiers avancent bien, comme la création du Pôle Métropolitain

Frontalier (PMF) présidé par Christian Ariès. Il regroupe huit intercommunalités françaises et compte plus de 340 000 habitants. Il va permettre de parler d'une même voix sur les projets frontaliers et sur la mise en œuvre d'un fonds de co-développement entre la France et le Grand-Duché de Luxembourg qui financera des infrastructures (mobilité, accueil de la petite enfance, services à la population).

L'Europe a une responsabilité particulière. Elle doit veiller à harmoniser et équilibrer les différences territoriales en proximité. Si notre gouvernement ne progresse pas dans ce domaine, c'est certainement qu'il y trouve un intérêt supérieur : c'est donc à lui de compenser ces inégalités envers les collectivités que l'on ne trouve à aucune autre de nos frontières !



Avec Jean-Marc Fournel, Maire de Longwy, et Vincent Hamen, son adjoint, le 21 août 2018



## AUTRES ACTIONS NORD LORRAIN

> **QUESTIONS ÉCRITES SUR LES « MERCENAIRES » DANS L'HÔPITAL PUBLIC**, en attente de réponse du Ministère de la Santé. L'hôpital public est confronté à des difficultés de recrutement dans certaines spécialités. Or, le recours à l'intérim coûte très cher à la puissance publique. Ce phénomène est particulièrement marqué dans le Nord Lorrain en raison de la concurrence des salaires luxembourgeois.

> **QUESTION ÉCRITE ET COURRIER CONCERNANT LE COMMISSARIAT DE LONGWY**. Les effectifs de cette circonscription avaient drastiquement diminué en l'espace de 18 mois. Ce manque de stabilité est préjudiciable aux équipes en place et à la sécurité publique. Plutôt que l'augmentation des effectifs, le Ministère de l'Intérieur a mis en avant dans sa réponse, ses réflexions actuelles pour rendre plus efficace le travail des forces de l'ordre.

> **COURRIER À LA DREAL AU SUJET DU CONTRÔLE DE TONNAGE DES POIDS-LOURDS À LA FRONTIÈRE**. En effet, les moyens de contrôle et de sanction sont largement insuffisants aujourd'hui. Or, une application stricte de la directive européenne 96/53/CE inciterait à plus de report modal vers le fret ferroviaire.

> **DANS LE PROJET DE LOI SUR LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE**, dépôt d'un amendement pour que la « compétence transfrontalière » puisse être prise à leur demande par d'autres départements frontaliers.

> **JE ME SUIS MOBILISÉ POUR LE MAINTIEN DE LA MATERNITÉ À MONT-SAINT-MARTIN** par courrier, question écrite, et lors d'une rencontre avec le PDG du Groupe SOS. Aussi, je me réjouis de la décision de l'ARS de pérenniser l'établissement pour les sept prochaines années.

# DEUX ANNÉES AU SÉNAT :

## TORDONS LE COU À QUELQUES IDÉES REÇUES

### COMMENT LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE SE COMPOSE-T-IL ?

Pourquoi l'hémicycle est parfois peu rempli ? C'est une question qui m'est très régulièrement posée et que je me posais également avant d'être élu sénateur. Mon travail parlementaire à Paris s'organise ainsi :

> **LES COMMISSIONS** : Les 348 sénateurs sont répartis en 7 commissions thématiques (lois, finances, économie, social, culture-éducation, affaires étrangères-défense et aménagement du territoire-développement durable, la mienne) qui se répartissent les textes chacun selon son domaine de compétence. Nous travaillons les textes dans le détail en auditionnant ministres et experts, en nous déplaçant en délégation... Les commissions sont également amenées à voter, pour ou contre, certaines nominations, comme celle du nouveau PDG de la SNCF le 2 octobre 2019.

> **LES SÉANCES PLÈNIÈRES** : Elles sont la partie la plus visible du travail parlementaire et concentrent l'attention citoyenne et médiatique. Certaines sont obligatoires (questions au gouvernement, votes solennels de projets de loi...) avec des pénalités financières en cas d'absences répétées. Elles se tiennent mardi et mercredi de 14h30 à 1h du matin et jeudi de 9h30 à 1h du matin. En cohérence, je suis particulièrement présent dans l'hémicycle lorsque les textes émanent de ma commission puisque j'ai participé à des travaux préparatoires, ou lorsqu'il y a un impact fort et direct sur notre territoire et pour nos collectivités.

> **LES AUTRES ACTIVITÉS** : Le reste du temps nous travaillons les dossiers législatifs et locaux via des rencontres et auditions avec des associations, des syndicats, des entreprises, des rendez-vous ministériels, l'écriture de rapports... Il m'arrive également régulièrement de participer à des colloques et des congrès. Ceci sans compter les temps de travail avec mon équipe et les nombreuses lectures ! À titre d'exemple, la préparation de la LOM m'a demandé plus d'un an de travail avant de me concentrer sur l'écriture des amendements, activité elle-même très chronophage lorsque l'on a beaucoup d'idées !



Visite des élus de la Communauté de Communes Mad & Moselle

### ► RÉFORME INSTITUTIONNELLE : oui, mais en posant les bonnes questions !

Faut-il diminuer le nombre de parlementaires ? Les sondages montrent une large adhésion populaire à cette idée. Je la considère démagogique parce que mal posée. La question du nombre ne doit pas être le point de départ d'une réforme mais son aboutissement. D'ailleurs, les électeurs constatent qu'il est de plus en plus difficile de voir son représentant, quel que soit son échelon électif. Diminuer le nombre d'élus ou agrandir les circonscriptions électorales n'a qu'une seule conséquence : accroître cette distance. Et surtout, en démocratie, le pouvoir a besoin de contre-pouvoir ! Certaines décisions et manières d'agir montrent que le fonctionnement de l'exécutif doit être prioritairement interrogé. Parmi les pays occidentaux, nous avons l'un des parlements les plus faibles vis-à-vis de son gouvernement ! Ce qui me semble pertinent et mérite débat, c'est donc plutôt cette question : « Comment rendre le Parlement plus efficace et notre République plus démocratique ? ». Je suis favorable à une vaste réforme institutionnelle si elle débouche sur une garantie d'équilibre démocratique et une meilleure intégration de la participation citoyenne.

### Quel est le rythme de travail ?

Je suis généralement à Paris au Sénat du mardi matin au jeudi soir, et en Meurthe-et-Moselle le reste de la semaine. Il m'arrive de revenir parfois dans notre département en milieu de semaine pour des réunions et événements locaux ou, à l'inverse, de rester au Sénat le vendredi parce que l'étude d'un texte s'est prolongée.

### Et la transparence ?

J'appuie toutes les décisions qui permettent davantage de transparence. Le montant de nos indemnités est public et contrôlé. Et si nous avons besoin de moyens pour travailler, payer nos collaborateurs, louer nos permanences... il est normal que nous devions justifier de toutes les dépenses effectuées dans le cadre de notre mandat ! Mes comptes 2018 ont ainsi été contrôlés et « validés » sans observation.



Visite des CM1 de Mme Derulles, Champigneulle

Un compte-rendu de mandat n'a par définition pas vocation à être exhaustif, surtout lorsqu'il traite de deux années, particulièrement actives. Aussi, je vous invite à découvrir l'intégralité de mon action sur mon site internet [olivierjacquin.fr](http://olivierjacquin.fr).



**OLIVIER JACQUIN**

Sénateur de Meurthe-&-Moselle  
06 30 82 09 55  
[o.jacquin@senat.fr](mailto:o.jacquin@senat.fr)

**AU SÉNAT :**



**GASTON LAVAL**

Collaborateur parlementaire  
06 72 44 29 33  
[g.laval@clb.senat.fr](mailto:g.laval@clb.senat.fr)

**ET UNE BELLE ÉQUIPE**



**LAURE DELMAS**

Collaboratrice parlementaire  
06 74 82 50 93  
[l.delmas@clb.senat.fr](mailto:l.delmas@clb.senat.fr)



**ADRIEN MOTEL**

Collaborateur parlementaire  
06 43 53 09 28  
[a.motel@clb.senat.fr](mailto:a.motel@clb.senat.fr)

**EN MEURTHE-ET-MOSELLE :**

## À VENIR EN 2019-2020 EN MEURTHE-ET-MOSELLE

- > **Plantation d'un arbre pour la paix** dans les communes du Lunévillois situées sur le front de juillet 1918
- > **En partenariat avec l'ADM54, rencontre publique avec le procureur général de la République** sur les questions d'insécurité dans les communes
- > **Expérimentation « assistance à mobilité verticale »** entre le bailleur MMH et le collectif Plus Sans Ascenseur
- > **Vigilance pour l'entreprise Saint-Gobain Pont-à-Mousson**
- > **Grenelle régional des Mobilités**
- > **Poursuite de mon travail pour la reconstruction des gendarmeries de Thiaucourt et Vézelize**
- > **Redevance communale des mines et réforme du code minier**
- > **Elections municipales et communautaires** les 15 et 22 mars 2020

## À VENIR EN 2019-2020 AU SÉNAT

- > **Référendum sur Aéroports de Paris : collecte des signatures jusqu'au 15 mars 2020**
- > **Loi Gaspillage et Économie Circulaire**
- > **Loi Engagement et Proximité**
- > **Loi « 3D » : Décentralisation, Déconcentration, Différenciation**
- > **Accord de libre-échange Canada-Union Européenne**
- > **Réformes des retraites et de l'assurance chômage**
- > **Budget 2020**
- > **Loi Bioéthique**
- > **Poursuite du travail sur les travailleurs des plateformes**
- > **Travail sur les mobilités dans les espaces peu denses**

*Pour m'écrire ou  
me rencontrer (sur rdv) :*

**Permanence  
parlementaire** 10 place Thiers 54700 Pont-à-Mousson  
03 83 82 49 12

Je vous invite à consulter les 66 propositions du « Pacte pour le pouvoir de vivre » sur le site internet : [www.pactedupouvoirdevivre.fr](http://www.pactedupouvoirdevivre.fr)